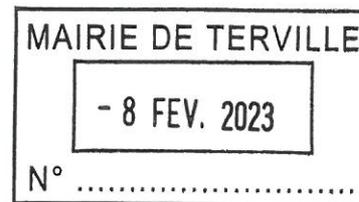




LE PRESIDENT

Adjoint au Maire de Thionville
Assesseur à la Communauté d'Agglomération
Portes de France-Thionville



Hôtel de Ville
Monsieur Olivier POSTAL
Rue de Verdun
BP 50010
57181 TERVILLE cedex

Thionville, le 06 février 2023

Monsieur le Maire,

Par lettre du 26/01/2023, vous m'avez fait part du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de votre commune.

En réponse, je vous informe que cette opération qui concerne des adaptations mineures du zonage et du règlement ne soulève pas d'observation de la part du SCOTAT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roger SCHREIBER

